Coordonnées

Centre des Impôts …

Objet : Exonération de CONTRIBUTION FONCIERE DES ENTREPRISES

Avis d’appel ci joint

… , le …

LRAR

Madame, Monsieur,

Comme suite à la réception de l'appel de Contribution Foncière des Entreprisses pour l'année 20.. (copie ci jointe), je me permet de vous signaler que je ne suis pas redevable de cette taxe en application de l'article 1460-3°du CGI.

En effet, j'exerce à ce jour une activité d'enseignement sportif, en tant que travailleur indépendant, et cela sans recourir à l'utilisation d'un local spécialement aménagé pour dispenser cet enseignement :

VERSION 1

Je suis moniteur de cyclisme, fournissant des prestations d’enseignement à mes élèves. Je ne dispose que de mon propre matériel, mes élèves disposent de leur propre vélo.

Cet enseignement ne requiert pas l‘usage d‘un local spécialement aménage, il s’effectue en plein air.

VERSION 2

Je dispose d’un parc très limité de matériel qui est constitué de … vélos. En général mes élèves disposent de leur propre vélo, mais le fait de disposer d’un matériel pédagogique adapté peut s’avérer indispensable.

Cet enseignement ne requiert pas l‘usage d‘un local spécialement aménage, il s’effectue en plein air.

Le local dont je dispose sert à stocker cet équipement et me permet de disposer d’une table pour procéder aux inscriptions.

Mes moyens dont donc très limités.

Cette activité doit donc être considérée comme appartenant à la catégorie des professeurs d'arts d'agrément, comprenant les activités de culture physique, la gymnastique et les sports en général, conformément aux dispositions de l'instruction du 30 Octobre 1975, ref E-7-75, alinéa 93 (traité de base de la fiscalité F Lefebvre, Ref PRO-II n° 3410), Catégorie exonérée du paiement de la taxe professionnelle, et désormais de la Contribution Foncière des Entreprises.

Je sollicite donc par la présente l'exonération de la taxe précitée.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur mes plus sincères salutations.